

RAPPORT de Monsieur le DIRECTEUR

Budget 1950

J'ai l'honneur de vous soumettre le budget de l'exercice 1950 de l'INSTITUT NATIONAL des SPORTS. Ce document vous est présenté dans la forme prescrite par les règlements en vigueur dans les Lycées et Collèges. Ses divers tableaux et chapitres me paraissent nécessiter les commentaires et précisions que voici :

TABLEAU I

Les effectifs prévus pour l'année 1950 se décomposent ainsi :

Elèves de l'Ecole Supérieure d'Escrime	
boursiers d'Etat	36
Stagiaires sportifs (internes)	12527 journées
Stagiaires étrangers	500 "

il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les nombres de journées des stagiaires externes :

Stages d'équipement sportif	2600 journées
Centre Sportif de l'Armée	15000 "
Centre Nautique de CHOISY-le-ROI	3600 "
Laboratoire d'Armement	14000 "
Organisations diverses (Police, Sapeurs Pompiers..	8000 "

au total : 56227 journées

TABLEAU II

Le nombre de personnes demandant leur admission à la table commune est particulièrement élevé par suite de l'éloignement du domicile des fonctionnaires et agents de l'INSTITUT NATIONAL des SPORTS de leur lieu de travail, très excentré et pourvu de communications difficiles et coûteuses.

Le nombre de repas prévu est annuellement de :

8000 pour le personnel enseignant et administratif

6000 pour le personnel auxiliaire et de service, auxquels s'ajoutent :

1000 repas pris par des personnes étrangères à l'INSTITUT NATIONAL des SPORTS (membres des Fédérations notamment).

TITRE I - RECETTES

Les articles de recettes se décomposent ainsi :

Art.1 - Recettes sur le Trésor : traitements et gages :

48.694.498 Fr contre 46.566.980 Fr en 1949, malgré le paiement de la tranche de reclassement aux personnels de l'Etat. Le personnel enseignant de l'INSTITUT NATIONAL des SPORTS a en effet été réduit au 1er Octobre 1949 par suite du départ d'un certain nombre de Maîtres d'Education Physique non remplacés. Au 1er Janvier 1950 l'INSTITUT NATIONAL des SPORTS effectue le paiement des traitements au personnel suivant :

Personnels titulaires

de Direction et d'Administration :

- { 1 Directeur
- { 1 Directeur adjoint technique
- { 1 Secrétaire administratif
- { 1 Econome
- { 1 Sous-Econome
- { 1 Adjoint d'Economat
- { 1 Surveillant général
- { 2 Surveillants
- { 3 Entraîneurs Nationaux (chefs de Division).

Personnels titulaires des Laboratoires et Services de Documentation et de Recherches :

- { 1 Médecin
- { 1 Maître de Recherches (plus deux en cours de recrutement)
- { 1 Chargé de Recherches (plus deux en cours de recrutement).

Personnels titulaires enseignant d'E.P.S. :

- { 4 Professeurs d'E.P.S.
- { 45 Maîtres d'E.P.S.

Personnels contractuels (non compris trois agents techniques en cours de recrutement) :

- { 3 Agents techniques
- { 3 Instructeurs démonstrateurs
- { 2 Professeurs d'Escrime
- { 1 Médecin conventionné
- { 1 Infirmier diplômé
- { 10 Moniteurs nationaux

Personnels auxiliaires et de Service :

- { 27 Agents de Service (sur cadre de titulaires)
- { 6 du cadre supérieur et 21 du cadre normal.
- { 7 Agents de Bureau
- { 2 Gagistes (Chefs cuisiniers)

ARTICLE II - Participation de l'Etat aux dépenses de matériel :

16.029.000 contre 8.490.000 en 1949
dont le détail est donné par les articles de dépenses.

ARTICLE III - BOURSES

Le crédit demandé est de :

2.635.200 contre 2.562.000 en 1949, il correspond aux 36 bourses annuelles de 73.200 F pour les élèves de l'Ecole Supérieure d'Escrime. La bourse se décompose ainsi.

- { nourriture 60000 F
- { indemnité aux élèves..... 13200 F

ARTICLE IV - FRAIS DE STAGES -

5.691.386 contre 5.474.016 en 1949 se décomposant ainsi :

- { frais de nourriture à la charge de l'Etat 2.205.786

FRAIS DE STAGES -(Suite)-

	report : ...	2.205.786
{	déplacements	3.055.600
	stages d'étrangers.	430.000

Je me permets de demander au Conseil d'Administration d'émettre un avis favorable sur notre proposition d'augmentation du " prix de pension " pour les stagiaires sportifs. Nous estimons que le prix de journée doit être porté pour 1950 à 260 Fr } soit 8,30 % d'augmentation.
 contre 240 Fr en 1949 }

En effet, si certaines denrées ont maintenu leurs cours en 1949, telles que :

le pain	35 Fr le kilo
le vin	61 Fr le litre
les pâtes ..	88 Fr à 90 Fr le kilo

certaines autres ont vu leurs cours augmenter dans des proportions très sensibles, notamment :

pommes de terre {	cours au 1/1/49	9 Fr le kilo
	cours au 1/1/50 de 20 à 25 Fr	20 "

le beurre dont le prix est passé de	442 Fr à 592 Fr	50 le kilo
les oeufs	17 Fr 50 pièce	à 20 Fr
l'huile	242 Fr à 265 Fr	le kilo
les haricots secs.	68 Fr à 127 Fr	20 "
les lentilles	89 Fr à 111 Fr	"
les confitures	118 Fr à 143 Fr	" (prix moyen)

D'autre part, les crédits demandés au titre " frais de déplacement " ne tiennent pas compte de l'augmentation annoncée des prix de transport de la S.N.C.F. (voyagers).

ARTICLE V - RECETTES SUR LES FEDERATIONS

Recettes évaluées à 1.051.234 Fr contre 895.464 Fr.

ARTICLE VI - RECETTES DIVERSES

Les évaluations se montent à :
 1.596.000 Fr contre 1.942.000 Fr en 1949,
 et se divisent ainsi :

paiement de l'éclairage, eau, chauffage du Centre d'Expériences de l'Equipement Sportif dont les installations font, en fait, partie de l'I.N.S. mais qui garde son autonomie financière :	80.000 Fr
reversement des repas pris à la table commune	1.436.000 Fr

reversement des communications téléphoniques . 20.000 Fr
Prestations fournies à Monsieur CHALIVOUY, }
Directeur de l'Ecole Normale des Maîtres } ... 60.000 Fr
d'E.P.S., logé dans un bâtiment confié à }
notre gestion

--0000000--

TITRE II - DEPENSES

L'emploi des crédits demandés se répartit sur les postes suivants :

- a)- traitements et gages 48.699.498 Fr dont il a été question plus haut.
- b)- nourriture 6.983.020 contre 7.585.480 Fr en 1949 le nombre de journées de stage prévu étant légèrement inférieur à celui de l'année précédente ainsi que le nombre de repas pris à la table commune.
- c)- fournitures de bureau : 200.000 Fr contre 155.000 Fr en 1949. Le crédit accordé en 1949 est apparu insuffisant; il nous est nécessaire d'acquérir de nouveaux registres et grands livres (renouvellement décennal obligatoire).
- d)- chauffage, éclairage, eau : 3.286.000 Fr contre 2.435.000 Fr en 1949
l'augmentation du crédit demandé est motivée par la mise en service de nouvelles installations mises à notre disposition par les Services de l'Equipement Sportif de la Direction Générale à la Jeunesse et aux Sports. Le gymnase couvert est doté maintenant d'un éclairage spécial composé de gros réflecteurs. Les bureaux situés dans le bâtiment 3 (Bureau de la Direction, Economat, Direction Technique) ont été équipés avec des poêles à accumulation dont la consommation quotidienne (en charge de 22 h. à 7 h.30 du matin) se monte à 300 kw. en moyenne par nuit, ce qui représente une dépense pour l'hiver de 240.000 Fr. D'autre part, la mise en service de la piste du terrain d'honneur occasionnera une augmentation sensible de la consommation d'eau.
- e)- entretien et renouvellement du mobilier et du matériel: 2.137.000 Fr contre 1.180.000 Fr en 1949, se décomposant ainsi :

entretien du mobilier et matériel 337.000 Fr
achat et renouvellement 1.800.000 Fr

La grosse dépense à prévoir pour 1950 est l'achat de matelas type SIMMONS pour équiper l'internat soit 120 matelas à 6.200 Fr l'un; la literie actuelle date de 1945 et sa qualité d'origine est si médiocre qu'il n'est même pas possible d'envisager sa simple réfection.

D'autres crédits sont également indispensables, à savoir :

- achat de couverts et vaisselle
- aménagements du Foyer des élèves
- équipement en fichiers du Bureau de Documentation (création).
- aménagements des vestiaires
- bureaux des Chefs de Division et Maîtres de Recherches

f)- lingerie : 600.000 Fr contre 530.000 Fr en 1949
se décomposant ainsi :
entretien du linge de maison : 250.000 Fr
achats d'édredons et de draps : ~~350.000 Fr~~ 1.

*Relance
C.A.
600.000 Fr
9.050.000 Fr
c'est tout*

g)- habillement : 80.000 Fr contre 30.000 Fr en 1949
En 1950, nous devons prévoir l'habillement du concierge le pavillon n°6 devant être terminé incessamment.

h)- entretien des bâtiments, terrains, nettoyage des locaux
2.000.000 Fr contre 1.100.000 en 1949
Le crédit demandé se divise ainsi :

réparations locatives : 750.000 Fr
service intérieur : 250.000 Fr
entretien terrains de sports ..1.000.000 Fr

Les réparations locatives qui nous incombent sont de plus en plus importantes. L'INSTITUT NATIONAL des SPORTS continue d'occuper des locaux inachevés, notamment le bâtiment 9 où la plomberie, les installations sanitaires et électriques étaient essentiellement provisoires et établies vers 1945 pour une durée prévue de une à deux années.

A titre indicatif, je me permettrai de vous donner l'énumération de quelques travaux de plomberie effectués par nos soins dans les chambres de l'internat au cours de l'année 1949 :

soudures par suite de fuites 88
lavabos obstrués à démonter 91
vidanges des tuyauteries 62
scelllements de lavabos 11
joints à remplacer 59

Pour d'autres travaux de plus grande importance, tels que la remise en état des chaufferies, des fours, de l'installation électrique, nous avons dû faire appel à des entreprises.

Quant à nos besoins en matière d'entretien des terrains de sports, ils vont être sensiblement accrus lors de la réception de notre terrain d'honneur et par la pleine utilisation de notre gymnase - stade couvert.

i)- frais de correspondance

50.000 Fr contre 80.000 Fr en 1949

nous nous efforçons, en effet, d'utiliser le plus souvent possible la franchise postale.

j)- journaux, livres, reliures, documentations

800.000 Fr contre 360.000 Fr en 1949

se décomposant ainsi :

bibliothèque et micro-filmothèque : ...	520.000 Fr
cinémathèque, discothèque :	200.000 Fr
journaux et revues françaises et étrangères }	80.000 Fr

k)- dépenses diverses

450.000 Fr soit un crédit équivalent à celui de 1949. Les prévisions sont les suivantes :

infirmerie, bains et soins	180.000 Fr
piscines	90.000 Fr
sorties de plein air	60.000 Fr
frais de déplacements élèves d'escrime.	100.000 Fr
menus frais	200.000 Fr

l)- Laboratoires, bureaux d'études

4.000.000 Fr contre 1.300.000 Fr en 1949

répartis sur les postes suivants :

imprimerie et ateliers	250.000 Fr
bureaux d'études et dessins	150.000 Fr
laboratoire de photos cinéma	750.000 Fr
laboratoire de médecine	1.000.000 Fr
(aménagement de nouveaux locaux et création du laboratoire d'analyses).	
édition de 3 brochures	1.850.000 Fr

m)- locations

66.000 Fr contre 154.600 Fr en 1949

certaines fonctionnaires tels que le Directeur et l'Econome étant logés dans l'établissement.

n) - entretien du matériel automobile

le crédit demandé (500.000 Fr) identique à celui accordé en 1949 doit couvrir les dépenses d'achat d'essence, de pneus, soit : 350.000 Fr et les frais de réparations soit : 150.000 Fr.

o) - remboursement à l'Administration des P.T.T.

dont : 220.000 Fr contre 216.000 Fr en 1949
70.000 Fr au titre d'abonnements pour nos 4 postes.

p) - bourses et indemnités

3.830.800 Fr contre 3.201.000 Fr en 1949
comprenant les indemnités versées aux élèves d'escrime
soit : 475.200 Fr
frais de voyage 3.387.100 Fr

q) - achat et entretien du matériel sportif

(article nouveau) :	1.800.000 Fr	représentant :
entretien du matériel de sport :	200.000 Fr	}
achat de matériel d'escrime :	430.000 Fr	
achat de matériel d'athlétisme :	280.000 Fr	
matériel de boxe :	90.000 Fr	
matériel de gymnastique et agrès :	160.000 Fr	
matériel de sports collectifs :	280.000 Fr	
canoés et kayaks :	360.000 Fr	

---0000000---

Le total de nos recettes et dépenses de tous ordres s'élèverait donc à : 75.702.318 Fr pour l'exercice 1950.

Je vous demande de bien vouloir apporter à ce projet de budget votre haute approbation, et, puisque notre Conseil d'Administration a le grand privilège d'avoir pour Président notre Directeur Général, nous nous en remettons à lui en toute confiance. Nous le remercions par avance des moyens dont il voudra bien, nous en sommes sûrs, doter l'INSTITUT NATIONAL des SPORTS pour que nous puissions poursuivre efficacement la tâche qu'il nous a fait l'honneur de nous confier.

Paris, le

2. 2. 1950

Docteur JACQUET.